

Explication d'une médaille singulière de Domilien, présentée à l'Académie de Lyon (Paris, 1735).

Dissertation sur les médailles de Commode, frappées en Egypte (Mém. de Trévoux, mai 1737).

Dissertation sur les quatres déesses, sœurs de Cadmus (Mém. de Trévoux), juillet, 1738.

Antoine Laisné a écrit aussi d'autres dissertations sur des sujets de l'antiquité restées en manuscrits que possède l'Académie de Lyon et que Delandine cite dans son catalogue imprimé des manuscrits de la Bibliothèque de Lyon. C'est même antiquaire était aussi poète. Il a écrit en vers latins un *Éloge de Lyon*, imprimé en 1732 sous ce titre : *Lugduni descriptio et encomium*, petit ouvrage disparu et dont Cochard possédait seul un exemplaire, mais le manuscrit est resté, et Delandine l'a inscrit sur son catalogue imprimé des manuscrits de la ville. Il est aujourd'hui dans la Bibliothèque de l'Académie, dans un recueil factice, sous le n° 52, ayant pour titre général : « *Recueil sur Lyon. M. Poésies sur Lyon.* »

Au bas de ce poème, copié par une main inconnue, se lit la note suivante : « Nota. Antoine Laisné, homme de beaucoup d'esprit et grand antiquaire, était fort lié d'amitié avec M. Perrichon, alors prévost des marchands. Il fit ce petit poème latin *Encomium Lugduni*, pour faire la cour à son ami, qui dans la suite fit accepter par la ville son magnifique et précieux médaillon qui est encore à l'Hôtel-de-Ville. Il lut son poème à l'Académie de Lyon, dont il était membre. Cet éloge fut imprimé par Degoin sur une demie feuille in-8°. Bien des exemplaires se sont égarés et perdus; on en trouve peu aujourd'hui. » Actuellement cette description ne se retrouve plus, je crois donc devoir la reproduire *in extenso*.

Inclita Lugdunum regni caput esse meretur
 Si modo Parisiis præripiatur honos :
 Scindit Azar mediam, Rhodanus latus ambit eorum
 Externa cives ditat uterque penus
 Haec a Romuli dâ deducta colonia Planco,
 Per duras tractu temporis acta vices;
 Nunc fecunda viris, et tectis aucta supenbis,
 Mitia tranquillis otia rebus agit;
 At non cessat iners, aut desidiosa juvenus.